

CHAMPIONNAT DE NORMANDIE DES JEUNES 2024 U 10 - POUSSINS- BENJAMINS – MINIMES

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE SAMEDI 12 OCTOBRE 2024 SUR LE GOLF DE L'AMIRAUTE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux et spécifiques des épreuves fédérales individuelles du Vademecum FFG 2024 ainsi que le **règlement particulier du Championnat de France des Jeunes. Vademecum § 1.2-4-1.**
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Compétition ouverte à 120 (maximum) joueurs amateurs nés en 2008 ou après :

- Licencié dans un golf de la Ligue de Normandie.
- Titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2022 ou 2023, être titulaire de l'attestation de réponse au questionnaire de santé, valable pour la saison en cours et enregistré auprès de la FFG.
- Des wild cards sont attribuées par la Commission Sportive de la Ligue de Normandie sans limitation de nombre dans la limite des 120 joueurs en privilégiant les U10, puis les poussins, puis les benjamins (filles puis garçons dans chaque série d'âge).

Les compétiteurs sont répartis par âge dans huit séries :

Catégorie d'âge	Année de naissance	Filles		Garçons	
		Index max	Nbr mini	Index max	Nbr mini
U10	2014 et après	50	6	50	18
Poussins	2012 et 2013	50	6	50	18
Benjamins	2010 et 2011	50	6	50	18
Minimes	2008 et 2009	50	3	50	6

Important : Chaque mineur doit être porteur d'une autorisation parentale permettant les prélèvements lors d'un contrôle antidopage et d'une fiche d'urgence médicale, voir formulaires type : in fine ou Vademecum FFG §1.3.1-2 et §4.1.

FORME DE JEU

Simple/Score maximum 9 coups : 18 trous sur une journée.

Les distances de jeu sont celles préconisées dans le Vademecum FFG 2024 § 3.6.4

REGLES LOCALES ET CODE DE COMPORTEMENT

1. Les cadets, chariots électriques et appareils de mesure de distance ne sont pas autorisés. (Voir §1.2-2 (8) du Vademecum FFG).

Les voitures et les autres moyens de transport ne sont pas autorisés dès la journée de reconnaissance officielle pour les joueurs et les accompagnateurs. (Voir 1.2-2(4) du Vademecum FFG).

2. Le code de comportement (voir § 14 Hard Card 2024) s'applique intégralement.

3.

- 3.1. Epreuve « non-fumeur » : Il est interdit lors de cette épreuve de jeunes, pour les joueurs, accompagnateurs, parents, entraîneurs, dirigeants de clubs ou de ligue de fumer sur le parcours.
- 3.2. Accompagnateurs : Pendant tout le déroulement de cette épreuve, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de clubs ou de ligue, etc devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils et marcher uniquement sur les roughs (Ne pas s'approcher des greens et des tours de green). A l'issue de chaque tour, ils ne peuvent assister aux enregistrements des scores des joueurs dans la pièce de recording que s'ils y sont requis par le Comité de l'épreuve.

Pénalités applicables aux accompagnateurs :

1^{ère} infraction : avertissement officiel

2^{ème} infraction : exclusion du parcours

3^{ème} infraction : interdiction d'accès au parcours lors de compétitions ultérieures

CLASSEMENT

Les champions de Normandie de chaque série seront déterminés suivant le classement de ce seul tour. En cas d'égalité pour la première place, un play off doit être organisé.

INTEMPERIES ET CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

Voir paragraphe IV-3 du règlement général spécifique des épreuves fédérales amateurs en simple ou en double (Vademecum FFG 2024).

ENGAGEMENTS

Les inscriptions doivent être confirmées par extranet : <http://xnet.ffgolf.org> impérativement sept jours avant le premier tour de l'épreuve soit le **vendredi 4 octobre 2024**.